



HABILITATION ÉLECTRIQUE B2 – B2V

PRÉPARATION A L'HABILITATION DU CHARGE DE TRAVAUX

Référence : PREV49

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques
- Adapter les prescriptions dans les domaines et les situations propres à son entreprise

Public :

- Salarié de l'entreprise occupant le poste d'électricien et chargé d'exécuter des travaux hors tension et sur des ouvrages électriques BT

Près-requis :

- Maîtriser les connaissances de base en électricité et/ou avoir une expérience professionnelle dans le domaine d'un an minimum

Durée :

- 3 jours soit 21 heures

Matériel :

- Vidéoprojecteur, recueil C18 510
- Platine pédagogique
- EPI (Ecran facial, gants isolants vêtements de protection)
- ECS (Nappe isolante, balisage, pancarte)
- EIS (cadenas, macaron de consignation, outils isolants, tapis isolant, VAT)
- Documentations techniques (Schémas électriques de la platine pédagogique)

Programme :

1^{ère} journée

Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension

1 - Les notions élémentaires d'électricité

- Les notions fondamentales : la tension et le courant
- L'évaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents : contact direct, indirect et court-circuit
- Le classement des installations
- Les interventions et travaux non électriques en BT
- Les travaux non électriques en HT

2 - Travailler en sécurité

- La distance de sécurité
- L'autorisation de travaux
- La lecture de la signalisation
- Les principe et exemples de verrouillage
- Les manœuvres et consignations : rôle des différents intervenants
- Le matériel de sécurité électrique : outillages et équipements de protection individuelle
- Les outils électriques portatifs à mains : choix du matériel
- Les outillages non spécifiques aux électriciens
- L'incendie dans les installations électriques

3 - La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

4 - Les notions de premiers secours, incendie sur ouvrage électrique et enceintes confinées

2^{ème} journée

5 - Les équipements électriques

- Les installations HT / BT
- Le comptage
- Les armoires, coffrets et canalisations
- La revue des dangers inhérents à ces différents équipements

6 - Les opérations en Basse Tension

- Les travaux hors tension en BT
 - La consignation et déconsignation en BT
 - La mission du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
 - L'évaluation des risques
 - Les procédures à mettre en œuvre
 - La mission du surveillant de sécurité électrique



HABILITATION ÉLECTRIQUE B2 – B2V

PRÉPARATION A L'HABILITATION DU CHARGE DE TRAVAUX

Commentaires :

- Il est vivement recommandé de former aux techniques d'intervention en présence de tension les salariés opérant dans la ZONE 4 entre 0 et 30 cm définie dans le recueil UTE C 18-510
- A l'issue de l'application pratique, le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation

Programme (suite) :

2^{ème} journée (suite)

- Les interventions en BT
 - Les interventions de dépannage et de connexion
 - Le remplacement de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage
 - Les opérations d'entretien avec présence de tension.

3^{ème} journée

7 - La sécurité lors des opérations de mesurage

8 - Les appareils électriques amovibles et portatifs à main

- Tester le fusible d'origine du testeur.
- Identifier un testeur adapté à la tâche à effectuer.
- Choisir la CAT de l'appareil selon le niveau de tension
- Tester les pointes de touches et leur adéquation avec l'appareil de mesurage.
- Adapter le calibre et choisir le type de courant
- Lire et interpréter l'affichage.

9 - Mise en pratique

- **Tâche 1** : exécuter des opérations d'ordre électrique au voisinage de pièces nues sous tension.
- **Tâche 2** : assurer la direction de travaux confiés à des exécutants.
- **Tâche 3** : assurer la direction de travaux confiés à des exécutants après une 1^{ère} étape de consignation électrique

10 - Évaluation sommative des acquis

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants. L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.